

FAITS MARQUANTS 2015

La mise en œuvre régionale du troisième plan autisme s'est poursuivie dans tous les territoires avec une forte mobilisation des parties prenantes.

LES PREMIÈRES ACTIONS CO-CONSTRUITES AVEC LES MEMBRES DES GROUPES THÉMATIQUES SE DÉPLOIENT

L'action régionale de formation sur l'autisme, au bénéfice des responsables et chefs de service des établissements sanitaires et médico-sociaux, est emblématique de cette démarche de co-construction des politiques avec les représentants d'usagers et les acteurs (fédérations, OPCA...). Ce programme régional constitue un levier majeur pour accompagner les changements et imaginer de nouvelles coopérations entre professionnels des secteurs sanitaire et médico-social. Les premières sessions bénéficient d'un retour très positif.

Avec le soutien financier de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et l'appui du Centre de Ressources Autisme (CRA), des travaux ont été réalisés pour mieux inscrire les nouvelles recommandations dans les programmes de formation initiale des travailleurs sociaux.

L'appel à projet SESSAD « très précoce » pour enfants âgés de 12 à 18 mois à l'admission, publié en juillet, a été élaboré en concertation avec le groupe « Triptyque ». Compte tenu de leur caractère innovant, un comité régional de suivi pluridisciplinaire, co-piloté par le CRA et l'ARS, accompagnera leur déploiement.



LES STRUCTURES NOUVELLES, POUR JEUNES ENFANTS ET POUR ADULTES, SONT AUTORISÉES CONFORMEMENT AU CALENDRIER ANNONCÉ

Deux nouvelles unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) ont été ouvertes à Angers et au Mans par la procédure « appel à projet ».

Les associations gestionnaires porteuses des SESSAD « très précoces », ADAPEI44 sur l'agglomération nantaise et Mutualité Française Anjou Mayenne sur l'agglomération angevine, ont été sélectionnés par la procédure d'appel à projet.

Les places nouvelles de MAS (24) et de FAM (30) autorisées par extension non importante en lien avec les Départements de Loire-Atlantique et Vendée, seront installées progressivement jusqu'en 2018.

LES ACTIONS DU CENTRE DE RESSOURCES AUTISME (CRA) DES PAYS DE LA LOIRE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES SE DÉVELOPPENT

Les formations gratuites pour les parents ou les proches, financées dans le cadre de l'appel à projet national CNSA, ont débuté en 2015 sur la Sarthe et la Vendée. Elles se poursuivent en 2016 sur la Mayenne, le Maine et Loire et la Loire Atlantique.

Le descriptif des équipes pluridisciplinaires de diagnostic médico-sociales et sanitaires est en ligne sur le site interne du CRA : www.cra.paysdelaloire

SUR LA GOUVERNANCE

L'association de représentants de familles Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire, désormais membre de la nouvelle Commission spécialisée médico-sociale de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), peut porter la parole des personnes et de leur entourage dans les instances de la démocratie sanitaire.

Le CHU d'Angers, son partenaire Sésame Autisme 44, l'administrateur du GCSMS du Centre de Ressources Autisme des Pays de la Loire (CRA) et l'Agence régionale de santé ont signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sur la période 2015-2018 pour renforcer la cohérence et la synergie de leurs actions autour des enjeux du troisième plan autisme.

COMPOSITION DES GROUPES

◇ « FORMATION »

Matthieu Pichot (CRA), Nathalie Baron-Mazaury (UNIFAF), Jean Sellier (FEGAPEI), Sophie Biette (Collège des familles du CRA), Anne-Marie Parquet (ANECAMSP), Anne Picard-Cosker (DRJSCS), Marrie-Annick Le Goff-Pourias (ANFH), Christelle Lardeux-Coiffard (ANECAMSP), Anne Cécile Fourrage (URIOPSS), Nicole Garret-Gloannec (CHU Nantes), Stéphane Guerraud, Christine Fontaine, Marie-Paule de Rusunan (ARS)

◇ « TRIPTYQUE »

Cécile Cappelle (CAMSP Laval), Anne-Marie Parquet (CAMSP85), Agnès Muet (PMI44), Jean-Michel Labbay (Rectorat), Isabelle Renaudeau, Cécile Deloncle, Delphine Turc-Villaret (MDA-CG49), Isabelle de Ponteves (Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire), Matthieu Pichot (CRA), Alain Blanchard (Adapei-Aria85), Joëlle Poullaouec (CHS Daumézon), Anne-Sophie Pernel (CESAME), Annyvonne Berthé, Armelle Trohel, Marie-Paule de Rusunan (ARS)

◇ « ÉVOLUTION OFFRE MÉDICO-SOCIALE »

Pascal Aspe (Adapei 72) ; Sophie Biette (Adapei 44) ; Laurence Lecomte (Ahs-sarthe); Matthieu Pichot (CRA) ; Jean Sellier (Adapei49); Martin Viant (ApeiOuest44); Brigitte Vaudel (Adapei44) ; Alain Blanchard (Adapei-Aria 85) ; Hubert De Landevoisin (Les Chesnaies) ; Marie-Eve Viarde (Arria) ; Fernand Soares (Urpep) ; Vincent Soulas (Apei Nord Mayenne) ; Isabelle de Ponteves (Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire) ; Marie-Bénédicte.Desmonts (APAJH44, Alain Charpentier, Marie-Andrée Cantin, Christine Fontaine, Marie-Paule de Rusunan, Armelle Trohel (ARS)

FEUILLE DE ROUTE 2016

ACTUALITÉS SUR LE CHAMP DE L'AUTISME ET DU HANDICAP

> AUTISME

- Outil d'appui à l'évolution de l'offre médico-sociale
- Guide d'appui CNSA dédié aux MDPH et à ses partenaires pour « l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme »,
- Rapport IGAS sur « l'évaluation des Centres de ressources autisme en appui à leur évolution » à laquelle le CRA Pays de la Loire a participé
- Support DGOS pour les visites des hôpitaux de jour de pédopsychiatrie
- Travaux sur la certification « autisme » complémentaire aux diplômes initiaux des travailleurs sociaux
- Insertion de nouvelles fiches action « Aide Sociale à l'Enfance » et « Communication » aux 37 préexistantes du troisième plan
- Évolution des structures expérimentales ABA vers le droit commun

> HANDICAP

- Démarche « Réponse accompagnée pour tous »
 - Instruction relative aux « Pôles de compétences et de prestations externalisées »
 - Publication de la nomenclature « Besoins et prestations » du projet Serafin-PH »
-

OBJECTIF 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE

- ◇ Formaliser les modalités de concertation avec la CRSA et la CCPP médico-sociale sur les enjeux d'évolution et de transformation des établissements et services médico-sociaux (ESMS)
- ◇ Accompagner la mise en œuvre du CPOM du Centre de Ressources Autisme (CRA)
- ◇ Proposer des modalités d'animation nouvelles pour la rencontre régionale annuelle autisme

OBJECTIF 2 : SOUTENIR ET ÉCLAIRER LES FAMILLES

- ◇ Créer 15 places nouvelles d'accueil temporaire autisme secteur enfant
- ◇ Favoriser l'appropriation par les MDPH et leurs partenaires du guide d'appui de la CNSA pour « l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme » publié en mai 2016

OBJECTIF 3 : RENFORCER L'OFFRE DE DIAGNOSTIC GRADUÉE

- ◇ Élaborer un tableau de suivi régional des diagnostics
- ◇ Accompagner la montée en compétences des CAMSP sur le diagnostic

OBJECTIF 4 : RENFORCER ET RÉORGANISER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL ENFANT ET ADULTE

- ◇ Accompagner l'installation des places nouvelles adultes MAS/FAM en Loire-Atlantique et en Vendée pour une ouverture dans les meilleurs délais
 - ◇ Analyser et partager les données d'observations sur les questions de l'autisme, notamment les données de l'enquête ES2014
-

OBJECTIF 5 : ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- ◇ Poursuivre la déclinaison du programme régional de formation au bénéfice des responsables d'établissements sanitaires et médico-sociaux
- ◇ Créer, en partenariat avec les OPCA, un module d'adaptation à l'emploi au bénéfice de professionnels intervenant pour la première fois auprès de personnes avec autisme ou TSA en ESMS
- ◇ Démarrer la mise en oeuvre de l'instruction du 18 décembre 2015 sur l'évolution et la transformation des ESMS, secteur adulte et enfant, dans tous les territoires
- ◇ Réaliser le programme de visites des hôpitaux de jour de pédopsychiatrie

OBJECTIF 6 : FORMALISER UNE DÉMARCHE DE PARCOURS PRÉCOCE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

- ◇ Créer deux nouvelles Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)
- ◇ Mettre en place, en lien avec le CRA, les comités de suivi SESSAD très précoces
- ◇ Créer des SESSAD très précoces sur les territoires non encore pourvus
- ◇ Proposer des leviers pour améliorer la démarche de parcours précoce

OBJECTIF 7 : REPÉRER LES ADULTES NON DIAGNOSTIQUÉS OU EN SITUATION D'ACCOMPAGNEMENT INADÉQUAT

- ◇ Poursuivre, en articulation avec les actions du CRA, les travaux sur les problématiques des adultes

OBJECTIF 8 : AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOINS ET DE SANTÉ

- ◇ Veiller à la prise en compte des spécificités de l'autisme dans la déclinaison du plan d'action régional « Accès aux soins des personnes handicapées »

OBJECTIF 9 : VALORISER ET INCITER LES ACTEURS RÉGIONAUX À DÉVELOPPER LES EFFORTS DE RECHERCHE

- ◇ Pilotage CRA

Agence régionale de santé Pays de la Loire
17 Boulevard Gaston Doumergue
CS 56233
44262 NANTES cedex 2
Tél. 02 49 10 40 00
Mél. ars-pdl-contact@ars.sante.fr

Pour en savoir plus :

www.ars.paysdelaloire.sante.fr